

## **DDPs 100164232 - 1000164151**

### **MODIFICATION N° 2**

Cette modification est proposée dans le but de modifier le libellé du critère obligatoire O2 pour l'ensemble des volets. Le nouveau libellé est le suivant :

« Pour deux (2) projets indiqués dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir des résumés de projet écrits... »

« [O2.1, suite] Pour un troisième projet indiqué dans le CV de la ressource proposée, le soumissionnaire doit fournir un échantillon complet des résultats... »

« [O2.1, suite] Le soumissionnaire DOIT se servir du tableau O2.1 - Formulaire de résumé de projet des ressources - pour chaque résumé de projet et pour l'échantillon de projet soumis (l'échantillon de projet comportera alors aussi d'autres renseignements qui ne figurent pas dans le Formulaire de résumé de projet). On invite le soumissionnaire à fournir des réponses détaillées pour chacune des exigences établies dans le tableau. Le soumissionnaire doit reproduire le tableau O2.1, au besoin. »

« O2.2 Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition une lettre de référence signée pour chacun des résumés de projet (en se servant du tableau O2.2). »

### **MODIFICATION N° 3**

Cette modification est proposée dans le but de modifier le libellé du critère coté C1.2, sous « Facteurs d'évaluation » pour l'ensemble des volets. Le nouveau libellé est le suivant :

« ...points sont accordés pour chacun des types d'activité suivants, conformément à la description qui figure dans les trois Formulaires de résumé de projet des ressources (tableau O2.1) soumis. »

### **MODIFICATION N° 4**

Cette modification est proposée dans le but de modifier le libellé du critère obligatoire O1 pour l'ensemble des volets. Le nouveau libellé est le suivant :

***On se servira des CV et des lettres d'accompagnement pour évaluer les ressources par rapport à l'exigence obligatoire O1 ET aux critères cotés C1.1 (Niveau de scolarité).***